Etapes facultatives

Sas/période de décision

Entrée dans le dispositif chez le valideur

1 Je m'informe sur la VAE

2 Je définis mon projet : je peux bénéficier de conseils

3 La VAE correspond à ma situation Je prévois le financement

4 Je choisis la certification qui correspond à mon projet et rencontre le valideur

5 Je constitue le dossier de recevabilité et …

6 … Je le dépose auprès du service valideur

7 J'obtiens l'accord du valideur

Si je n'obtiens pas l'accord du valideur, je (re)définis mon projet professionnel

8 Je rédige mon dossier décrivant mon activité professionnelle ou je me prépare à la mise en situation professionnelle.

Je choisis de me faire accompagner

9 Le jury prend une décision (entretien sur la base du dossier)

3 éventualités

Plusieurs possibilités :
- Bilan de compétences
- Formation
- Autres…

Validation totale : j'obtiens la certification

Validation partielle :
- > J'acquière un complément d'expérience et je refais une demande de VAE
- > Je suis une formation complémentaire
- > Je réalise le travail préconisé par le jury

Pas de validation